

Conseil de bassin du lac Saint-Augustin



INVESTIR dans la santé du lac Saint-Augustinça rapporte !

CBLSA bulletin no. 2 novembre 2009

LA SENSIBILISATION DES RIVERAINS*

Cet été, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a mis sur pied un projet de sensibilisation et d'éducation concernant les algues bleu-vert auprès des propriétaires riverains autour du lac Saint-Augustin. Ce projet a débuté le 8 juin 2009 et s'est poursuivi jusqu'au 14 août 2009. Sur un total de 107 propriétaires riverains à visiter, 61 ont été rencontrés individuellement par l'écoconseiller de la Ville, M. Réjean Fortin.



Chaque visite s'est déroulée en plusieurs étapes :

1. Une mise en contexte, incluant la présentation de l'écoconseiller et la remise d'une trousse d'information ;
2. Une présentation Power Point des grandes lignes de la démarche que la Ville a initiée en collaboration avec le Conseil de bassin du lac Saint-Augustin (CBLSA) ;
3. Une invitation à répondre à un sondage afin de mesurer le degré de sensibilité, de connaissances et d'attentes des riverains face aux problématiques environnementales du lac Saint-Augustin ;
4. Une visite sur le terrain du riverain, suivie d'une caractérisation de la bande riveraine et du dépôt d'un plan d'aménagement personnalisé.

Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges spontanés entre l'écoconseiller et les riverains.



Source : http://www.ville.st-augustin.qc.ca/photo/Lac_augustin/index.html

* Les termes « riverain » ou « riverains » utilisés dans cette capsule d'information incluent la ou les « riveraines »



Desjardins

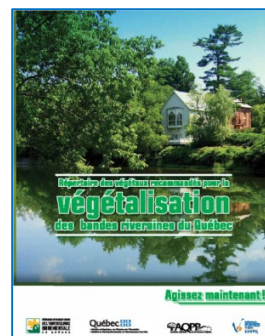
Caisse populaire
Saint-Augustin-de-Desmaures

CHEZ NOUS,
VOS PROJETS ONT DE l'avenir

MON LAC, MA RESPONSABILITÉ !

Tel était le titre de la présentation visuelle aux riverains qui rappelait entre autres :

- Les causes de la présence des algues bleu-vert dans le lac Saint-Augustin ;
- Les répercussions de leur présence sur la santé humaine et celle des animaux domestiques, sur l'écosystème terrestre et lacustre et sur les activités récréotouristiques et socioéconomiques ;
- Les responsabilités en tant que riverains ;
- Les trucs pour réduire et bloquer à la source l'apport de phosphore au lac ;
- Les projets de recherche en cours ;
- Les principaux règlements municipaux et gouvernementaux reliés à l'eau ;
- Le rôle essentiel joué par une bande riveraine bien végétalisée.



Source : http://www.fihq.qc.ca/html/vegetalisation_des_bandes_rive.html



Desjardins

Caisse populaire
Saint-Augustin-de-Desmaures

330 route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1G8
Tél. : 418-878-2180 Téléc.: 418-878-4907
caisse.t20089@desjardins.com

LES RÉSULTATS DU SONDAGE DE L'ÉTÉ 2009 AUPRÈS DES RIVERAINS

Voici le profil des répondants au sondage :

- 54 riverains sur 61 visités ont répondu au sondage
- 66 % hommes et 34 % femmes
- 76 % = 50 ans et +; 20 % = 40-49 ans; 4 % = 21-39 ans
- 93 % habitent leur résidence sur une base annuelle, dont 52 % y résident depuis plus de 20 ans

Selon les répondants, les trois plus importants facteurs nuisibles à la qualité de l'eau du lac sont, par ordre de priorité : le mauvais fonctionnement des installations septiques (50 %), un terrain riverain déboisé (26 %) et le nombre d'habitations autour du lac (22 %) :

- 35 % possèdent des installations sanitaires septiques; 62 % disent que les normes sur la conformité des installations septiques, selon le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées du Q2-r.8, devraient être plus sévères ;
- 73 % ont déjà réalisé certains aménagements dans la bande riveraine et 78 % disent vouloir faire des efforts supplémentaires de végétalisation d'ici 2 ans ;
- 75 % disent que les règlements sur la construction et les travaux dans la bande riveraine ainsi que la protection et la conservation de la végétation en bordure du lac sur 10 m ou 15 m, selon la pente, sont considérés comme acceptables ;
- 56 % sont d'avis que la réglementation actuelle au sujet de la construction résidentielle devrait être plus sévère dans la zone sensible (bassin versant autour du lac) ;

Cette capsule d'information est une initiative du :
CONSEIL DE BASSIN DU LAC SAINT-AUGUSTIN
Courriel : cbassin@lacsaintaugustin.com

Prochaine capsule d'information du CBLSA : printemps 2010

Les raisons qui motivent les riverains à agir en faveur de la restauration du lac, par ordre de priorité, sont : la qualité de l'eau, la santé de leurs proches et l'habitat de la faune et la flore :

- 82 % se soucient beaucoup de la problématique des algues bleu-vert en affirmant que cette situation peut être nuisible pour la santé humaine, celle des animaux domestiques, celle de la faune aquatique, pour la valeur de leur propriété et/ou pour les activités de villégiature ;

La majorité des utilisateurs du plan d'eau en embarcation motorisée déclare avoir diminué leur vitesse depuis l'instauration du nouveau règlement régissant la vitesse des embarcations :

- 76 % possèdent une embarcation nautique motorisée ou non ;
- 31 % disent déjà posséder une embarcation non motorisée ou avec moteur électrique ;
- 3 % émettent le désir de se doter de ces types d'embarcation dans un avenir rapproché ;
- 57 % affirment que la nouvelle réglementation régissant la vitesse des embarcations sur le lac répond aux attentes ;
- 64 % disent ne pas avoir constaté de diminution de la vitesse des embarcations depuis l'installation de la nouvelle signalisation limitant la vitesse de navigation ;
- 60 % souhaitent que les autorités agissent plus sévèrement en ce qui a trait à l'utilisation des embarcations à moteur sur le lac et 61 %, en ce qui a trait au contrôle de la force des moteurs ;
- 71 % répondent en faveur d'un statut quo en ce qui a trait à la présence d'hydravions sur le lac ;

68 % des répondants connaissent le Conseil de bassin du lac Saint-Augustin (CBLSA)
72 % d'entre eux se disent prêts à devenir membre et à y investir du temps bénévole.

Inscrivez-vous au CBLSA par le site Internet :
www.lacsaintaugustin.com